

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JUIN 2015

COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil : 45

• En exercice: 45

Qui ont pris part aux délibérations : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 23 juin 2015, s'est réuni le mardi 30 juin 2015 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Jonathan TURRILLO, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Marc GARNIER, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Paul EUZIERE, Myriam LAZREUG, Mékia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTAERT, Damien VOARINO, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Franck BARBEY, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Jonathan TURRILLO (prend part aux délibérations N°94 à 103 et 110 à 140) Monsieur Jean-Marc GARNIER (prend part aux délibérations N°94 à 102 et 110 à 140) Monsieur Serge PERCHERON (prend part aux délibérations N°94 à 106) Madame Mireille BANCEL (prend part aux délibérations N°94 à 104)

ABSENTS EXCUSES:

- Madame Catherine BUTTY
- Madame Alexandra ARDISSON
- Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL

ABSENTS:

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

1

PROCURATION:

- Madame Catherine BUTTY à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Muriel CHABERT
- Monsieur Serge PERCHERON à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Alexandra ARDISSON à Madame Valérie COPIN
- Monsieur Philippe-Emmanuel DEFONTMICHEL à Madame Myriam LAZREUG
- Madame Mireille BANCEL à Madame Corinne SANJUAN

Monsieur Chems SALLAH est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 14 avril 2015.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

2015 - 137 PARFUM GALOP
MANIFESTATION EQUESTRE

2015 - 138 STADE PERDIGON

DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CREATION DE LA COUVERTURE DE LA TRIBUNE ET L'UNIFORMISATION DE LA TRIBUNE

Question diverse:

La commune de Grasse décide-t-elle d'intenter toute action judiciaire nécessaire au recouvrement de la part TCSP du versement transport versée indûment depuis le 2 août 2010, en l'absence de commencement des travaux afférents au FUNICULAIRE et ce en application de l'article L 2333-6 du C.G.CT?

2015 - 94 ACCORD LOCAL DE REPARTITION DES SIEGES AU SEIN DE L'ORGANE DELIBERANT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE EN APPLICATION DE LA LOI DU 9 MARS 2015

Monsieur le Maire

- ADOPTER la répartition des sièges présentée ci-dessus,
- **CHARGER** Monsieur le Maire de transmettre cette décision à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes et Monsieur le Président de la CAPG.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTAERT, Monsieur VOARINO.

2015 - 95 MISSION D'EXPERTISE FINANCIERE

Monsieur le Maire

- VALIDER le recours à cette mission d'expertise.
- ADOPTER les présents tarifs : 175 euros nets augmenté des charges sociales et fiscales.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 96 REPARTITION DU FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) 2015 ADOPTION D'UN REGIME DEROGATOIRE DE REPARTITION LIBRE

Monsieur le Maire

- PRENDRE ACTE de la répartition de droit commun reprise dans les tableaux 1 et 2 ci-dessus et représentant un montant de prélèvement de 292 936 € pour la Ville de Grasse ;
- SE PRONONCER sur l'adoption d'un régime dérogatoire de répartition libre ;
- REPARTIR pour 2015 le prélèvement présenté dans les tableaux 3 et 4 ci-dessus à hauteur de 109 037 € pour la commune de Grasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2015 - 97 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE) TARIFS 2016

Monsieur le Maire

• APPROUVER les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure suivants :

| Dispositifs | Superficies | Tarifs 2015 (par m²) | Tarifs 2016 (par m²) |
|----------------------------------|--|---|---|
| Publicités et Préenseignes | Non numériques <= 50 m² > 50 m² Numériques <= 50 m² > 50 m² | Non numériques 20,40 € 40,80 € Numériques 61,20 € 122,40 € | Non numériques 20,50 € 41,00 € Numériques 61,50 € 123,00 € |
| Enseignes | <= 7 m ² <= 12 m ² <= 50 m ² > 50 m ² | Exonération 20,40 € 40,80 € 81,60 € | Exonération 20,50 € 41,00 € 82,00 € |

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 98 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AVANCES EXERCICE 2015 ANNULATION SUBVENTION CENTRE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

Monsieur le Maire

• ANNULER le vote de subvention de 8 750 € à l'association Centre de Développement Culturel.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 99 SUBVENTIONS AUX SYNDICATS EXERCICE BUDGETAIRE 2015

Monsieur le Maire

- AUTORISER l'attribution des subventions aux Syndicats pour l'année 2015 :
 - au Syndicat CGT la somme de 10.000 euros,
 - au Syndicat C.F.D.T. la somme de 5.000 euros,
 - au Syndicat CFE-CGC la somme de 2.000 euros,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2015 - 100 TAXE DE SEJOUR MODIFICATION

Monsieur le Maire

- ABROGER la délibération n° 2015-76 du 14 avril 2015 à compter du 01 octobre 2015 ;
- ADOPTER le barème tarifaire de la taxe de séjour à compter du 01 octobre 2015, tel que présenté dans le tableau précédent ;
- **RECONDUIRE** le mode de calcul de la taxe de séjour au réel ;
- ADOPTER les nouvelles dispositions d'exonération de la taxe de séjour à compter du 01 octobre 2015 .

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 101 TARIFICATION DES INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS KIOSQUE ET HORS SERIE

Monsieur le Maire

- ACCEPTER le principe de la mise en vente d'espaces publicitaires dans le journal municipal et son hors série estival.
- ADOPTER les deux grilles tarifaires suivantes :

PROPOSITION DE GRILLE TARIFAIRE

Insertions Kiosque Septembre-Juin / 13000 ex avec kiosque numérique sur le site de la Ville

| PAGE PUBLICITAIRE | ABONNEMENT PAGE PUBLICITAIRE | | | |
|---|---|--|--|--|
| | 10 numéros Sept-Juin | | | |
| Composition fournie par l'acheteur | | | | |
| Avec Visa du Service, en respect de la Charte de Composition | | | | |
| 2e de Couverture : 1500 € HT 3e de Couverture : 1500 € HT Page intérieure : 1000 € HT | 2º de Couverture : 7500 € HT 3º de Couverture : 7500 € HT 1 page intérieure : 5000 € HT | | | |
| Frais techniques de mise en page 70 € HT | Frais techniques de mise en page 70 € HT | | | |

1/2 PAGE PUBLICITAIRE

ABONNEMENT 1/2 PAGE PUBLICITAIRE

10 numéros Sept-Juin

Composition fournie par l'acheteur

Avec Visa du Service, en respect de la Charte de Composition

Page intérieure : 650 € HT

1 page intérieure : 3250 € HT

Frais techniques de mise en page

70 € HT

Frais techniques de mise en page

. 70 € HT

PROPOSITION DE GRILLE TARIFAIRE

Insertions Hors-Série – 2 mois Juillet-Août / 20 000 exemplaires

| PAGE PUBLICITAIRE ou PUBLIREPORTAGE | ½ PAGE PUBLICITAIRE ou PUBLIREPORTAGE | ENCARTS ET BILLETS | | | |
|---|---|--|--|--|--|
| Composition fournie par l'acheteur | | | | | |
| Avec Visa du Service, en respect de la Charte de Composition | | | | | |
| 2e de Couverture : 2000 € HT 3e de Couverture : 2000 € HT 4e de Couverture : 3000 € HT Page intérieure : 1500 € HT | ½ Page intérieure : 900 € HT | Encart <i>Zoom sur</i> 29.7 x 4 : 600 € HT Billet <i>Bon plan</i> 10 x 4 : 300 € HT | | | |
| Frais techniques de mise en page 70 € HT | Frais techniques de mise en page 70 € HT | Frais techniques de mise en page 70 € HT | | | |

Charte de Composition

- 1 page correspondra à une zone d'impression exploitable de 16 cm. x 26 cm (Marges déduites)
- ½ page correspondra à une zone d'impression exploitable de 16 cm. x 12 cm. (Marges déduites)
- L'encart « Zoom sur » correspondra à une zone d'impression exploitable de 26 cm x 4 cm (Marges déduites)
- Le billet « Bon plan » correspondra à une zone d'impression exploitable de 8 cm x 4 (Marges déduites)
- Les photos et visuels fournis par l'acheteur devront avoir une qualité minimale de 300 dpi
- Dans le cadre des publireportages, la police d'écriture imposée sera Neue Helvetica® (Taille Minimale 8Pt.)

2015 - 102 CONVENTION DE PARTENARIAT SOCIETE VINCI AUTOROUTES « SIESTE PARFUMEE»

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** la convention de partenariat entre la Ville et Vinci AUTOROUTES.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous documents nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 103

TRAVAUX DE REFECTION DES LOCAUX DU CENTRE DE SURVEILLANCE URBAIN
(VIDEO PROTECTION) ET DES LOCAUX ANNEXES POUR LE SERVICE
DE POLICE MUNICIPALE
DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire

- AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 30 000 € à l'Etat au titre de la réserve Parlementaire.
- **DIRE** que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits au budget 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 104 CONTRAT DE VILLE PROGRAMMATION 2015
PILIER COHESION SOCIALE
PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
SUBVENTIONS MUNICIPALES

Monsieur Philippe WESTRELIN

- APPROUVER le programme d'actions et les conditions de financements ci-dessus exposés ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2015.
- AUTORISER le versement des subventions aux associations suivantes :

| • | SOLI-CITES: Amélioration du cadre de vie par le lien social | 25 000 € |
|---|---|----------|
| • | HARJES : Alphabétisation Insertion et Citoyenneté | 12 000 € |
| • | HARJES: C.L.A.S. | 23 611 € |
| • | HARJES : Accompagnement social global et médiation | 24 500 € |
| • | CCAS : Atelier Santé Ville | 6 000 € |
| • | DEFIE: Mieux Vivre ensemble pour Mieux Travailler ensemble | 10 000 € |
| • | ARPAS : Soutien aux personnes en situation de vulnérabilité psychique | 1 750 € |
| • | ITINERAIRE INTERNATIONAL : Jeunes à l'international | 3 000 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2015 - 105 RENOUVELLEMENT URBAIN ACQUISITION DES BATIMENTS DITS DES HANGARS SIS AVENUE PIERRE SEMARD QUARTIER DE LA GARE

Monsieur Philippe WESTRELIN

- APPROUVER l'acquisition des bâtiments dit des hangars (BL n°178) auprès de l'EPFR pour un montant de 3 654 043,779€ TTC.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer pour le compte de la Ville tous documents à intervenir dans le cadre de cette affaire, notamment l'acte d'acquisition.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTAERT, Monsieur VOARINO et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2015 - 106 RENOUVELLEMENT URBAIN
DEMOLITION DES BATIMENTS DITS LES HANGARS
SIS AVENUE PIERRE SEMARD
PERMIS DE DEMOLIR

Monsieur Philippe WESTRELIN

 AUTORISER Monsieur le Maire à déposer un permis de démolir pour autoriser la démolition des hangars situés sur la parcelle BL n°178.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTAERT, Monsieur VOARINO et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2015 - 107 RENOUVELLEMENT URBAIN ACQUISITIONS DES EMPRISES FONCIERES NECESSAIRES A LA REALISATION DE LA VOIE DE DESENCLAVEMENT DU QUARTIER DE LA GARE

Monsieur Philippe WESTRELIN

- APPROUVER l'acquisition des emprises foncières susvisées moyennant un prix total de 190 000€;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer pour le compte de la Ville tous documents à intervenir dans le cadre de cette affaire, notamment l'acte d'acquisition :
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal 2015.

2015 - 108 GROUPEMENT DE COMMANDE FOURNITURE DE GAZ ET D'ELECTRICITE ADHESION

Monsieur Philippe WESTRELIN

- ADHERER au groupement de commande pour la fourniture de gaz et d'électricité,
- **AUTORISER** M. le Maire à signer la convention de groupement de commande afférente.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 109 CESSION N°308 DU VEHICULE DE MARQUE FIMAP MODELE MG 85 B DS DE TYPE AUTOLAVEUSE

Monsieur Philippe WESTRELIN

- APPROUVER la cession de ce véhicule ou matériel de marque FIMAP modèle MG 85B DS de type Auto laveuse immatriculé 221279 à la société CLAIR AZUR, 197 avenue Victor Hugo 92 140 CLAMART pour un montant de 6 000 €.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à la cession.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 110 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS DEMANDE D'OCTROI – RUE PAUL GOBY

Monsieur Jonathan TURRILLO

- OCTROYER la protection fonctionnelle aux agents de la Police Municipale Messieurs Nicolas LE JOLIVET, Norman MARI et Frédéric MATHIEU.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 111 CONVENTION ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET MONSIEUR ET MADAME ARMOR CREATION D'UNE RAMPE D'ACCES

Monsieur Jonathan TURRILLO

- APPROUVER la signature la convention entre la Ville de GRASSE et Monsieur et Madame ARMOR relative aux aménagements de la traverse Sidi Brahim.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer ladite convention et tous documents nécessaires à la réalisation de la présente.

2015 - 112 PROMENEURS DU TEMPS TARIFICATION DROITS D'ENTREE

Monsieur Jonathan TURRILLO

• **ADOPTER** ce tarif unique de 10 € T.T.C. par personne, à compter du 6 juillet 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 113 MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE SALLES ESPACE CULTUREL ALTITUDE 500 CHAPELLES SAINT-MICHEL ET VISITATION ESPACE CULTUREL LA CHENAIE

Monsieur Jonathan TURRILLO

• **ADOPTER** les nouveaux tarifs de location des chapelles Saint-Michel et de La Visitation, de l'Espace Culturel Altitude 500 et de l'Espace Culturel La Chênaie, applicables à compter du 1e septembre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTAERT, Monsieur VOARINO.

2015 - 114 MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD MISE EN PLACE D'ATELIERS DE DESSIN TARIFICATION

Monsieur Jonathan TURRILLO

 ADOPTER la mise en place des ateliers de dessin au Musée Jean-Honoré Fragonard, au tarif de 6€ par personne.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 115 MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
REGIE DES RECETTES
RETRAIT DE CATALOGUES POUR DONS

Monsieur Jonathan TURRILLO

 ADOPTER la modification du nombre de catalogues « Fragonard et le voyage en Italie » destinés à la vente à la régie de recettes du Musée Jean-Honoré Fragonard, ainsi que la mise en don de quinze de ces catalogues.

2015 - 116 TARIFICATION SALLES PALAIS DES CONGRES, CHIRIS, SALLE SOUS LE COURS

Madame Catherine BUTTY

• **AUTORISER** Monsieur le Maire à fixer la nouvelle tarification des salles municipales du Palais des Congrès, de l'Espace Chiris et de la salle sous le Cours Honoré Cresp.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTAERT, Monsieur VOARINO.

2015 - 117 TABLEAU DES EFFECTIFS MODIFICATION

Madame Valérie COPIN

- APPROUVER les suppressions de poste.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2015 et suivants.
- APPROUVER le tableau des effectifs communaux.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 118 SUPPRESSION D'UN EMPLOI DE CHARGE DE MISSION PROSPECTIVE

Madame Valérie COPIN

• APPROUVER la suppression de l'emploi de Chargé de Mission Prospective.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 119 SUPPRESSION D'UN EMPLOI DE CHARGE DE MISSION AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL CUCS

Madame Valérie COPIN

APPROUVER la suppression de l'emploi de Chargé de Mission Agent de développement local CUCS.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 120 CREATION ET AMENAGEMENT D'UN PARC DE LOISIRS MISE A DISPOSITION D'UNE PARTIE DU SITE ROQUEVIGNON

Monsieur Gilles RONDONI

- **APPROUVER** le principe de la mise à disposition d'une partie du site « Roquevignon » appartenant à la Commune de Grasse au bénéfice du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.
- APPROUVER les termes de la convention de mise à disposition.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention de mise à disposition ainsi que tous documents, contrats et avenants, nécessaires à la mise en œuvre de cette mise à disposition.

2015 – 121 GR 406 – ROUTE NAPOLEON

Monsieur Gilles RONDONI

• **ACCEPTER** le tracé du sentier GR 406 (Route Napoléon à pied) empruntant le territoire communal dont le plan est joint à la présente délibération.

AUTORISER:

- la création du tracé du GR 406 et le balisage de celui-ci reprenant le tracé du GR51 depuis le chêne de l'Empereur jusqu'à la commune de Saint-Vallier et empruntant un sentier en contrebas traversant le vallon de Clairette, conformément à la Charte Officielle du balisage et de la signalisation édition Fédération Française de la Randonnée pédestre 2006 : Blanc et rouge.
- La pose du balisage blanc et rouge sur l'itinéraire concerné, sachant que la mise en place et l'entretien de ce balisage seront assurés par la Fédération française de la Randonnée.

S'ENGAGER A:

- Conserver aux chemins retenus sur son territoire leur caractère public et ouvert,
- Ne pas les aliéner,
- Maintenir la libre circulation des activités ci-dessus désignées,
- Prévoir le remplacement des dits itinéraires en cas de modifications (suppression, remembrement, cession)
- **DEMANDER** en conséquence à Monsieur le Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes de bien vouloir inscrire ce nouveau tracé au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des voies et des chemins ruraux par le GR 406.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 122 TRIATHLON 2015 - FITDAYS MGEN 2015

Monsieur Gilles RONDONI

 AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville et l'association TIGRE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 123 RESTAURATION SCOLAIRE TARIFICATIONS POUR LES USAGERS

Madame Dominique BOURRET

- APPROUVER cette nouvelle grille tarifaire applicable au 1er septembre 2015 :
- Repas enseignants : 5.45€ TTC
- Repas enfants de maternelle ne résidant pas sur la Commune : 4.13€ TTC
- Repas enfants d'élémentaire ne résidant pas sur la Commune : 4.55€ TTC
- Repas enfants résidant sur la Commune dans les écoles maternelles :
 - QF de 0 à 399 : 2.81€
 - QF de 400 à 699 : 3.00€
 - QF de 700 à 799 : 3.25€
 - QF de 800 à 899 : 3.55€
 - QF de 900 à 1099 : 3.85€
 - QF de 1100 à 1600 et plus : 4.13€

- Repas enfants résidant sur la Commune dans les écoles élémentaires :
 - QF de 0 à 399 : 2.89€
 QF de 400 à 699 : 3.10€
 QF de 700 à 799 : 3.35€
 QF de 800 à 899 : 4.00€
 QF de 900 à 1099 : 4.25€
 - QF de 1100 à 1600 et plus : 4.55€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTAERT, Monsieur VOARINO.

2015 - 124 DELEGATION DE SERVICE SCOLAIRE RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE AVENANT N°10

Madame Dominique BOURRET

• **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°10 au contrat de Délégation de Service Public relatif à la restauration scolaire et municipale conclu avec la société SODEXO.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 125 REGLEMENT INSCRIPTION CENTRES DE LOISIRS LORS DES VACANCES SCOLAIRES

Madame Dominique BOURRET

- APPROUVER qu'une hiérarchisation des inscriptions sera appliquée à compter du 1er septembre 2015:
- En premier : enfant dont les parents résident à Grasse ou paient leurs impôts fonciers à Grasse
- En second : enfant dont un des parents travaille sur Grasse
- En troisième : enfant dont les parents ne résident pas à Grasse ou ne paient pas d'impôt fonciers à Grasse.
 - **APPROUVER** la nouvelle tarification pour les enfants dont les parents ne résident pas à Grasse, ne paient pas d'impôts fonciers à Grasse et ne travaillent pas à Grasse :
- 28€ par jour pour un accueil en centres de loisirs pendant les vacances scolaires.
- 60€ par jour pour un séjour avec hébergement pendant les vacances scolaires.
 - DEMANDER au Conseil d'Administration des associations gérant des accueils de loisirs d'approuver ces décisions.

2015 - 126 TARIFICATION APPLICABLE AU MARCHE DU COURS HONORE CRESP

Madame Valérie DAVID

- **NOTIFIER** que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2015,
- APPROUVER la nouvelle grille tarifaire suivante :

1,50 € du MI et par jour du 1er septembre au 30 juin.

et

3,00 € du MI et par jour du 1er juillet au 31 août.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 127 HOMMAGES PUBLICS

MODIFICATION D'APPELATION D'UNE VOIE AVENUE LOUISON BOBET A PARTIR DU N°80 JUSQU'AU N°128 EN FUTURE AVENUE JOSEPH HONORE ISNARD

Madame Nicole NUTINI

 APPROUVER la nouvelle dénomination partielle de la voie publique « AVENUE LOUISON BOBET » en « AVENUE JOSEPH HONORE ISNARD » entre le n°80 et le n°128, localisée dans le Parc d'Activité des Bois de Grasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2015 - 128 HOMMAGES PUBLICS

CREATION ET DENOMINATION D'UN SQUARE PUBLIC AVENUE HENRI DUNANT PARTIE HAUTE

Madame Nicole NUTINI

APPROUVER la dénomination du Square Public « Square René CHETON ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 abstentions: Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTAERT, Monsieur VOARINO, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2015 - 129 INSTAURATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATIONS AU PROFIT DE LA VILLE DE GRASSE SUR LES PROPRIETES DES RIVERAINS DU 213 ROUTE DE PEGOMAS

Madame Nicole NUTINI

- ADOPTER le principe de constitution de la servitude décrite ci-dessus, sur les terrains appartenant à la copropriété de la RESIDENCE BEAUVALLON ainsi que ceux des propriétés de Madame SEGUILLON BROUARD et de Monsieur LAFLEUR, cadastrés EN n° 11, n° 174, n° 300 et n° 301;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer cette convention de servitude et tous documents y afférant.

2015 - 130 PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET LES EPOUX FRATTINI

Madame Nicole NUTINI

- APPROUVER le règlement des travaux arrêté à la somme de 3 500,00 € due par la Ville.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord à intervenir.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 131 INSTAURATION DES NOUVELLES AUTORISATIONS DE DEVERSEMENT DES EAUX USEES NON DOMESTIQUES DANS LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE GRASSE

Madame Nicole NUTINI

- VALIDER les nouveaux seuils présentés ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les arrêtés d'autorisation de rejets et conventions spéciales de déversement selon les modèles présentés.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 132 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Madame Nicole NUTINI

• **DESIGNER** Mme Christine MOUTON comme membre du Conseil d'Exploitation du SPANC, en remplacement de la Directrice Générale des Services Techniques.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 133 CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AUX VACCINATIONS ANNEE 2015

Madame Nicole NUTINI

• AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte s'y rapportant

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 134 PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE 2 ECHELLES A L'ECHELLE DU TERRITOIRE OUEST 06

Madame Anne-Marie DUVAL

- APPROUVER la convention de partenariat inter-collectivités pour la mise en œuvre de l'action W1
 « Déclinaison du PCET dans les outils d'aménagement»;
- APPROUVER les conditions de mises en œuvre de l'action W 25 « Mettre en mouvement les acteurs de l'économie sociale et solidaire à l'échelle du territoire Ouest 06 »;
- AUTORISER monsieur le Maire de Grasse ou l'élu délégué au Plan Climat à signer la convention de partenariat et l'ensemble des actes inhérents à l'exécution de la présente délibération;
- **DIRE** que cette dépense est prévue au budget 2015 ou suivant :

2015 – 135 REGIE DES PARKINGS GRASSOIS DESIGNATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR(TRICE)

Monsieur Pascal PELLEGRINO

 DESIGNER Madame Valérie BRUNETTI comme directrice, directeur, de la Régie des Parkings Grassois, en remplacement de Madame Sylvie ANGELONI.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 136 SERVICE DES PARCS DE STATIONNEMENT AVENANTS AUX CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Monsieur Pascal PELLEGRINO

 AUTORISER Monsieur le Maire à signer ces avenants aux contrats de délégation de service public conclus avec VINCI-PARK.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2015 - 137 RETIREE

2015 – 138 RETIREE

2015 - 139 ECOLE MATERNELLE LES JASMINS
JARDIN D'ENFANTS LES BENGALIS
LOCAL POUR LES CONTENEURS POUBELLES

Monsieur Jean-François LAPORTE

 AUTORISER Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable pour la création d'un local pour les conteneurs poubelles de l'Ecole maternelle «Les Jasmins» et du Jardin d'Enfants «Les Bengalis»

2015 – 140 MOTION SUPPRESSION DE L'ACADEMIE DE NICE

Monsieur le Maire

• MAINTENIR l'Académie de Nice dans ses frontières actuelles.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le, 1er juillet 2015

Le Maire,

Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse